



GT CSAR – 14/06/2023

Première réunion avec les organisations syndicales depuis des mois (à l'exception du conseil d'établissement et de la visio avec la Directrice Générale qui s'est dite ouverte au dialogue social... Dont acte !)

- **Formation initiale :**

La Direction Générale (DG), représentée par Mr SCHWOB, présentait un nouvel arrêté... que l'on qualifiera de creux et de fourre-tout ! Cet arrêté devant être complété pour les aspects pratiques par une instruction revue chaque année. Instruction non présentée aux organisations syndicales sous prétexte que cette dernière ne serait pas aboutie et que visiblement la DG n'a pas quelques heures à accorder aux organisations syndicales sur le sujet avant la rentrée alors même qu'il s'agit des conditions de scolarité de nos collègues, inspecteurs stagiaires. Après discussion, la DG a accepté de l'adresser aux OS au cours de l'été et de pouvoir échanger sur le sujet par voie de messagerie.

A l'heure actuelle, Les maigres informations portant sur une partie du contenu, à savoir :

- Transition écologique puis, dans le futur, numérique
- Suites
- Conduite de l'enquête
- Préjudice économique
- Renfort sur les PI

Si l'**alliance CFTC CCRF- CCRF FO** se réjouit d'avoir obtenu un échange au sujet de l'instruction régissant l'année de scolarité, il n'en demeure pas moins qu'elle estime que ce sujet méritait un échange plus approfondi avec les organisations syndicales afin de garantir à nos collègues stagiaires la meilleure formation possible et dans les meilleures conditions. Les inspecteurs stagiaires n'ont pas à pâtir de l'absence de Directrice Générale pendant plus de 150 jours où visiblement tout a été mis en pause... et pour le moins le dialogue social !

A l'occasion de ce projet d'arrêté, la DG tentait également d'imposer le lieu de stage comme celui d'affectation... avant d'y renoncer par pragmatisme, compte-tenu de la taille de la promotion!

Sans toutefois tenir compte des éléments transmis lors des échanges sur le sujet en début d'année, notamment concernant les difficultés que cela engendrerait en matière de recherches de logements, d'accès aux logements proposés par l'ALPAF ou en encore de l'aide à la première installation (API). Sa solution médiane étant désormais de proposer des formations continues après connaissance des affectations (mais pour la promotion 2024-2025 au mieux), sans que cette proposition soit réellement aboutie sur l'organisation pratique et sans étude des difficultés qui pourraient en découler notamment pour les formateurs.

La DG semble également s'intéresser aux pouvoirs d'enquête des stagiaires. Y voit-elle un palliatif quant à l'échec d'obtenir des effectifs ?

L'**alliance CFTC CCRF – CCRF FO** considère que les stagiaires, sans préjuger de leurs compétences, doivent acquérir une compétence, une réalité du terrain et bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien jusqu'au bout de leur formation et qu'il est donc utopique de les laisser seul.e.s ! Sans parler des difficultés pratiques en département notamment sur l'usage des véhicules de services.

L'**alliance CFTC CCRF – CCRF FO** dénonce l'enseignement à distance qui perdurant l'année prochaine, sous couvert de difficultés matérielles. Comment peut-on croire sérieusement que l'enseignement sera de qualité ? Qualité d'ailleurs dénoncée par les délégué.e.s de la promotion 2022-2023 ! Les inspecteurs stagiaires méritent de pouvoir bénéficier d'une formation de qualité !

Gageons que les futurs locaux permettront un accueil de qualité (ceci étant, de « grosses » promotions étaient déjà présentes voilà 15 ans (une découverte pour certains !).

La DG a également fait le point sur ce qui était antérieurement appelé une « note de gueule » affirmant que désormais des critères relatifs aux aptitudes en matière de « savoir-être » et de déontologie. L'**alliance CFTC CCRF – CCRF FO** rappelle que ce qui doit primer sont effectivement la déontologie, les connaissances... et aucunement la vie privée !

L'arrêté devra également préciser le rôle des tutrices/tuteurs ainsi que celui des maîtresses /maîtres de stage.

Cet arrêté devrait également être dupliqué pour un recrutement B... au cas où !

Enfin, l'**alliance CFTC CCRF – CCRF FO** a exigé que les stagiaires aient les mêmes droits que les collègues notamment concernant de l'indemnité repas en enquête. La DG semblant découvrir le problème pourtant déjà énoncé par l'**alliance CFTC CCRF – CCRF FO** suite aux négociations sociales : semblant ne pas y être opposé sur le principe, restera alors à le mettre en pratique !

- **Transfert SSA**

Toujours une impression de navigation à vue. Une convention provisoire existe jusqu'en 2024. Une interrogation est encore en suspend concernant les enquêtes sur les OGM.

Concernant les habilitations des agents CCRF en matière SSA, la DG n'a toujours pas tout tranché car elles lient sécurité et loyauté ! Visiblement une surprise pour notre DG ... alors même que depuis le début de la réforme les organisations syndicales n'ont cessé de le préciser

22 collègues se sont dirigé.e.s vers la DGAL... avec des retours déjà prévus !

Coté SCL : La DG indique que les laboratoires ont un programme de charge avec la CCRF assez conséquent que ce soit au niveau des produits industriels que sur la loyauté des produits alimentaires notamment concernant les allégations environnementales ou les fraudes en lien avec l'inflation. Elle indique également que la DGAL signerait un partenariat de 4 ans et qu'il n'est pas exclu que la gouvernance se fasse désormais à 3 (Douanes - DGCCRF- DGAL)... de fait cela pourrait conduire à un potentiel changement de statut...

L'**alliance CFTC CCRF – CCRF FO** sera vigilant sur le sujet et revendique un SCL rattaché à Bercy ! Egalement, l'**alliance CFTC CCRF – CCRF FO** s'interroge sur la **délégation des prélèvements à des organismes privés et sur le côté officiel du service.**

- **SD 4**

La DG a indiqué un manque chronique d'effectifs et de flottement et a donc réorganisé en 3 bureaux. Elle précise qu'un point sur le sujet sera fait à la rentrée.

- **Agenda social**

Des mois pour nommer une nouvelle Directrice Générale entraînent GT, réunion flash, CT, etc... et a fortiori sur les réunions obligatoires dans un laps de temps contraint. L'**alliance CFTC CCRF – CCRF FO** espère que ces contraintes n'entameront pas la qualité du dialogue social auquel notre nouvelle Directrice Générale a précisé par ailleurs être très attachée.

L'**alliance CFTC CCRF – CCRF FO** a déjà alerté sur l'arrivée proche des JO 2024 et l'organisation de la CCRF sur ce sujet et qu'il conviendra donc d'anticiper ces éléments.

Des négociations sur les catégories C, B, A, etc... devraient être enfin abordées : c'est urgent !

Nous sommes également disponibles pour toute réunion sur la formation (les documents arriveront dans l'été !).

- **Immobilier**

Réorganisation de l'ENCCRF et de Chevaleret : l'**alliance CFTC CCRF – CCRF FO** considère que ce sujet relève de la FS et que les documents précis doivent être transmis EN AMONT ! Une présentation lorsque tout est déjà bouclé bloque forcément les possibilités d'échanges. Il pourrait d'ailleurs être opportun qu'une visite ou une modélisation des prévisions de réorganisation immobilière puisse être présentée afin de pouvoir les expertiser au mieux.

- **SESAM**

La DG prévoit de faire point de bilan et de déploiement ... Pour l'**alliance CFTC CCRF – CCRF FO**, il reste tant à faire tant les difficultés en département perdurent pour les enquêteurs. Cette application, loin de leur simplifier la tâche et en réalité nécrophage dans le quotidien des enquêteurs déjà très alourdi par de nombreuses charges administratives avec la perte de secrétaires dans multitudes de DDI sans parler des TN hors PNE demandées au débotté.

Pour conclure, si la DG semble désormais ouverte à un vrai dialogue social, elle doit en donner les garanties ! Il n'aura échappé à personne que l'observation interne pour la CCRF est mauvais (tiens !) et nécessite donc un réel travail d'expertise afin d'améliorer les conditions de travail de nos collègues et ainsi l'attractivité de notre administration qui peine à recruter !

L'alliance CFTC CCRF – CCRF FO continuera à agir et défendre les collègues ! Après les paroles et des actes sont nécessaires !

